

REUNION DE CLOTURE

Au terme de ce débat dont la conclusion appartient au Ministre, sur la base, naturellement, du rapport de synthèse dont la Commission nous donne les grandes lignes au cours de cette réunion, je tiens à remercier la Commission de donner une dernière fois la parole aux, acteurs du débat et particulièrement à l'ARDIES 78 pour leur permettre, soit de réitérer une fois encore leurs argumentations, soit de dire, pour mémoire, ce qu'ils ont retenu de ces quatre mois de débat.

Le grand absent du débat aura incontestablement été, et ce dès la réunion d'ouverture, le respect de l'autre : sifflets et hurlements pour le Préfet de Région, pour le Président de la Commission pour le Président de la CCIV et pour des élus de la Nation ; le ton était donné il durera tout au long du débat c'est regrettable pour l'expression démocratique voulue par le législateur.

IL paraît essentiel de faire constater que n'ont pas participé au débat les usagers de la RN 184, salariés des entreprises fournisseurs et clients. Il n'était sans doute pas facile pour eux de trouver place dans un débat instrumentalisé par des groupes de pression organisés et dont les séances se prolongeaient tard dans la nuit trop tard pour celui qui doit prendre sa voiture très tôt pour éviter les embouteillages en gagnant son lieu de travail. En transmettant à la Commission le résultat d'un sondage BVA réalisé en 2002 les ARDIES ont, dans ce débat, donné la parole à ces usagers afin que leur point de vue puisse figurer dans les annexes du rapport final. Je rapporte simplement ce soir les conditions et les résultats de ce sondage dont la synthèse est consultable sur le site de la CPDP. 10000 questionnaires, accompagnés d'une enveloppe T, ont été distribués, le 14 Juin 2002 entre 6h30 et 10h aux automobilistes circulant sur la RN 184 entre l'échangeur avec l'A 15 et le carrefour du bel air à SAINT GERMAIN ; 2044 réponses ont été reçues ce qui démontre clairement la forte mobilisation des usagers ; 78% des réponses souhaitaient la réalisation du prolongement de la francilienne. Pour les usagers ce n'est pas une question d'opportunité, **c'est une nécessité.**

Le développement économique clé de voûte du développement durable réclamé « à cor et à cris » n'était pas le bienvenu dans le débat ... **il s'y est invité** et il a révélé certaines inconséquences des décideurs ; deux exemples :

- l'opération d'intérêt national SEINE-AVAL
- la commune d'ACHERES

Ceux qui appellent de leurs vœux, dans leur région, leur département, leur commune les créateurs d'emplois et de richesse négligent **refusent** même de faire doter leur territoire des infrastructures de transport indispensables aux entreprises, à leurs salariés, clients et fournisseurs : routes et autoroutes reliées entre elles en un réseau maillé performant mais bien sur les autres moyens de transport indispensables et complémentaires : le chemin de fer et la voie d'eau convenablement reliés au réseau routier seul capable, le plus souvent, d'acheminer produits et marchandises jusqu'à la destination finale.

L'aménagement du territoire, objet d'une soirée thématique n'a pas fait l'objet d'un débat de fond sur la zone géographique de référence : **l'ouest Francilien**. Les populations riveraines des différents tracés ont, fort logiquement, privilégié la préservation à l'aménagement. La proposition de l'ARDIES 78 de prévoir dans le cadre du nouveau schéma directeur, en cours d'étude, la réalisation de l'A 126 entre MASSY et SAINT QUENTIN et celle d'une nouvelle voie à caractéristiques autoroutières ente SAINT QUENTIN et ORGEVAL, indépendante des autoroutes A 12 et A 13 saturées, ne semble pas avoir retenu l'attention des élus du Département ; ce serait pourtant et enfin

le moyen de parler de BOUCLAGE et pas seulement de prolongement ! La CPDP devrait me semble-t-il faire figurer cette suggestion dans son rapport.

S'agissant de tracé la position des entreprises a été constante toute fois l'ARDIES 78 qui participe aux travaux du comité PROFILE s'associe pleinement à la variante proposée du tracé rouge franchissant l'Hautil par un tunnel et rejoignant le pont de Triel.

Alors le tracé de compromis souhaité par les uns étudié par d'autres est il encore possible ? pourquoi pas ?

Le Maître d'Ouvrage a, dans les semaines qui viennent, la possibilité de faire sa propre synthèse des débats concernant les tracés et les solutions alternatives proposées puis d'imaginer calmement, à l'abri du bruit et des pressions, une solution « arc en ciel » pertinente du point de vue économique mais aussi environnemental et surtout socialement acceptable pour la proposer au Ministre.

Le véritable bilan de ce débat ne sera connu qu'après la décision du Ministre. Son prédécesseur, Monsieur DE ROBIEN avait eu le courage politique de relancer ce projet en saisissant la CNDP l'ARDIES 78 souhaite ce soir à Monsieur PERBEN le courage de le conclure durablement ce débat en décidant de choisir un tracé et d'en faire réaliser très rapidement les études puis les travaux dans l'intérêt général mais bien sur dans le respect des hommes et de leur environnement.

Bernard QUETIER
Président de l'ARDIES 78